



ACADÉMIE  
DES SCIENCES  
INSTITUT DE FRANCE

## GRAND PRIX ARKEMA/Académie des sciences de l'innovation en chimie pour des matériaux durables

[créé en 2021]

### APPEL À CANDIDATURE 2025

L'Académie des sciences décernera, en 2025, le Grand Prix Arkema/Académie des sciences de l'innovation en chimie pour des matériaux durables d'un montant de 25 000 euros.

Le Prix récompense des avancées scientifiques déterminantes dans l'élaboration, la caractérisation, la compréhension ou la mise en œuvre de matériaux durables, c'est à dire des matériaux, dont le cycle de vie, et l'utilisation conduit à un bénéfice environnemental par rapport à l'existant.

Ces bénéfices pourraient concerner, par exemple et de façon non exclusive, les bioressources, le recyclage, l'utilisation de matériaux efficaces et légers dans le domaine des énergies renouvelables, de la construction ou de la mobilité durable.

En encourageant la recherche sur ces thématiques, le Prix souligne la contribution essentielle de la chimie à une économie décarbonée.

Ce Prix annuel sera attribué en 2025 à un.e scientifique de toute nationalité âgé.e de moins de 45 ans.

La condition d'âge s'applique aux candidates et candidats dont l'année de naissance est 1980 ou postérieure.

### PIÈCES DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures doivent être impérativement transmis à l'Académie des sciences par un présentateur qui peut être le directeur du laboratoire, le chef d'établissement ou un Membre de l'Académie qui apporte son soutien à la candidature. **Les candidatures directes ne sont pas recevables. De plus, une même personne ne peut être présentée comme candidate à deux prix de l'Académie des sciences la même année.**

Le dossier de candidature, qui peut être présenté en français ou en anglais, doit réunir les éléments suivants :

- \* le formulaire de candidature incluant le nom de 3 experts pouvant examiner la candidature et n'ayant aucun lien d'intérêt avec la candidate ou le candidat;
- \* une lettre de soutien donnant un avis personnel sur le(la) candidat(e) (1 page);
- \* un curriculum vitae (1 page maximum);
- \* les principaux résultats scientifiques de la personne nommée (2 pages maximum);
- \* la liste des 10 meilleures publications: 3 à 5 lignes maximum de justification du choix par publication ainsi que les liens correspondants vers les journaux ou vers des archives ouvertes si celles-ci existent;
- \* une citation en 2 ou 3 lignes maximum décrivant les travaux de la candidate ou du candidat pour justifier l'attribution du prix.

L'Académie des sciences ayant signé la Déclaration de San Francisco (DORA), il est recommandé de ne pas utiliser d'indicateurs bibliométriques tels que le facteur d'impact des journaux dans la nomination.

## DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent être adressés au plus tard **le vendredi 21 mars 2025** en fichier unique au format pdf à l'adresse suivante : [prix@academie-sciences.fr](mailto:prix@academie-sciences.fr)

**Contacts** : Muriel Touly-Legros - Académie des sciences - Assistante des prix de l'Académie /01 44 41 43 79 - [muriel.touly-legros@academie-sciences.fr](mailto:muriel.touly-legros@academie-sciences.fr)

Sèlay Diakité - Académie des sciences - Responsable des prix de l'Académie/01 44 41 45 76 - [selay.diakite@academie-sciences.fr](mailto:selay.diakite@academie-sciences.fr)

Le Grand Prix sera remis à l'Académie des sciences sous la Coupole de l'Institut de France.

La lauréate ou le lauréat sera invité(e) à rédiger un article pour les Comptes-rendus de l'Académie des sciences qui depuis le 1er janvier 2020, sont publiés en accès ouvert diamant (<https://comptes-rendus.academie-sciences.fr>)

*Le dépôt des données personnelles collectées par l'Académie des sciences respecte la Loi « Informatique et Libertés » de la DRPG. Il est possible de contacter à ce sujet le délégué à la protection des données, Direction du service des affaires juridiques, 23 quai de Conti 75006 Paris, e-mail: : [delegue-protection-donnees@institut-de-france.fr](mailto:delegue-protection-donnees@institut-de-france.fr)*

## LAURÉATES PRÉCÉDENTES/LAURÉATS PRÉCÉDENTS

**2024** : **Markus Antonietti**, Directeur à l'Institut Max Planck pour les colloïdes et les interfaces

**2023** : **Julien Bras**, professeur à Grenoble INP-Pagora et chercheur au laboratoire de génie des procédés pour la bioraffinerie, les matériaux bio-sourcés et l'impression fonctionnelle (LGP2, CNRS/Université Grenoble Alpes)

**2022**: **Lydéric Bocquet**, directeur de recherche CNRS au laboratoire de physique de l'École normale supérieure (ENS-PSL/CNRS/Sorbonne Université/Université Paris Cité)